

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	31 (1943)
Heft:	639
 Artikel:	Anniversaires
Autor:	Gueybaud, J. / R.B.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-264867

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

IN MEMORIAM

Mme Lüthy-Zobrist

Avec Marthe Lüthy-Zobrist, décédée le 15 avril à Berne, à l'âge de 64 ans, notre pays a perdu une femme de grande valeur, une organisatrice remarquable, qui présidait la puissante Union féminine des arts et métiers, laquelle compte 45 sections dont 6 en Suisse romande (Le Chaux-de-Fonds, Fribourg, Genève, Lausanne Neuchâtel et Val-de-Travers).

Marthe Zobrist débute très modestement comme petite couturière dans le canton de Zurich; elle avait épousé un facteur dont elle eut trois enfants; veuve de bonne heure, elle peina durablement pour élever sa famille et connaît ainsi les difficultés que rencontrent les femmes pour gagner leur vie. Elle dut constater bien vite les lacunes de l'instruction des femmes dans les métiers: leur formation professionnelle, leurs relations professionnelles étaient insuffisantes; avant toutes choses leur manquait la solidarité indispensable. Les femmes devaient cesser d'être des concurrentes pour devenir des collègues, ainsi que cela existait déjà dans d'autres professions. C'est ainsi que Mme Lüthy fut amenée à fonder, à Winterthur, la première association de couturières. Lorsqu'en 1920 furent institués les examens fédéraux pour les professionnelles, elle apporta à cette organisation ses expériences et la clarté de ses vues.

Trois ans plus tard, elle prenait la direction de l'Union féminine des Arts et Métiers, à qui la loi fédérale sur la formation professionnelle donna une forte impulsion, de même que la 1^e

Exposition nationale du Travail féminin (Saffa), à Berne, en 1928. Mme Lüthy fut nommée commissaire pour la section des arts et métiers; elle se fixa alors à Berne et ne quitta plus la ville fédérale. Après la Saffa et grâce au succès laissé par celle-ci, elle put créer un Secrétariat central qui assume de nombreuses tâches et qui est appelé à rendre de plus grands services encore dans l'avenir. Que l'on pense aux 40 métiers où travaillent des femmes! Que l'on pense au perfectionnement de la formation professionnelle, à l'amélioration de la situation économique des travailleuses comme des petites patronnes! On comprendra alors l'importance de cette branche de l'activité nationale! C'est le grand mérite de Mme Lüthy d'avoir entrepris cette tâche, et de l'avoir menée à bien en indiquant la voie à suivre à celles qui reprendront le flambeau.

Mme Lüthy a siégé dans la Commission d'étude de la loi fédérale sur la formation professionnelle; elle faisait partie du Comité central de la puissante Union suisse des Arts et Métiers; elle en était même membre d'honneur. Cette femme d'élite se distinguait par son esprit clair, par sa vive compréhension des choses; elle ne se satisfaisait pas de vains discours, mais a défendu sans relâche et inlassablement les intérêts de la femme dans les métiers. Elle a combattu aussi le bon combat par la plume dans bien des journaux, où elle a défendu la cause de la femme professionnelle et réclamé l'égalité des droits politiques.

Par son activité, par son influence, par le rôle de premier plan qu'elle a joué dans la vie économique du pays, elle mérite de figurer dans la galerie des femmes d'élite qui, exposée d'a-

bord à la Saffa, se trouve maintenant à la Bibliothèque nationale à Berne.

S. F.

Ernest Cérésole

Le 27 avril, la mort a emporté à Berne en la personne du Colonel Ernest Cérésole un homme qui réunissait de la façon la plus heureuse les dons de l'intelligence et du cœur. Sa nature courtoise et aimable, son jugement sûr et ses connaissances juridiques solides attiraient la confiance, et nombreux sont ceux qui ont trouvé en lui un ami et un conseiller dévoué.

La presse a relevé son activité si variée, tant militaire que civile, ainsi que ses fonctions internationales de juge aux Tribunaux mixtes du Caire. Mais, en plus de ces occupations professionnelles, M. Cérésole a toujours mis ses forces au service des causes bonnes et justes — organisation et surveillance de camps pour le service civil, activité étendue pour les internés polonais en Suisse, notamment.

Si largeur d'esprit et son besoin de justice faisaient tout naturellement de M. Cérésole un féministe convaincu. C'est ainsi qu'en 1923, appelé comme expert à la Commission fédérale pour la révision de la loi sur l'assurance-maladie, il lutta passionnément pour assurer aux femmes une situation aussi équitable que possible dans le nouveau projet de loi. Il accepta avec plaisir, dans la suite, sa nomination de membre d'honneur de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, qui lui fut offerte en reconnaissance de son précieux appui.

Nous voulons à M. Cérésole un souvenir ému et reconnaissant et nous n'oublierons pas ce qu'il a été pour nous.

A. LEUCH.

répandu largement, afin d'éclairer les principales intéressées sur le sort que leur réserve une partie de nos lois.

E. KAMMACHER, avocate.

Les femmes à la Foire suisse d'échantillons

Il n'est point exagéré d'affirmer que si la manifestation nationale de 1943 est la synthèse du travail et de la production suisses, elle est placée, cette année, sous le signe de la Centrale fédérale de l'économie de guerre, car nous rencontrons partout, exprimé de façon tangible, symbolique, allégorique, voire technique le *slogan* impressionnant: « Du travail et du pain », idée dominante de l'exposition. Conçue d'après les plans du Dr. H. Hofmann, professeur à l'E.P.F. et architecte en chef de la « Landi » d'heureuse mémoire, cette démonstration a trouvé un cadre vraiment idéal dans la Foire suisse, avec ses multiples produits dus à l'ingéniosité nationale, à l'harmonieuse collaboration de l'économie privée

et de l'économie de guerre, en vue de maintenir le ravitaillement du pays et le degré d'occupation de ses diverses branches économiques. Afin de résérer à l'industrie et à l'artisanat leur place accoutumée, l'économie de guerre a utilisé l'espace aérien pour illustrer ses principes, ses directives, ses intentions et ses tâches.

Si toute importation de laine et de coton brut est pratiquement suspendue, il a été néanmoins possible, grâce à la constitution de stocks et à la création de l'industrie de la fibrane, de prévenir un chômage massif des ouvriers et employés des diverses branches de l'industrie et du commerce des textiles. En effet, combien d'articles magnifiques, dont le lait a peine à comprendre que ce sont seulement des produits de remplacement ou des succédanés! ne sont-ils pas offerts à l'admiration des visiteurs? Aidés et soutenus par notre importante industrie chimique, si justement réputée dans le monde entier, les textiles présentent des laines superbles, de beaux tissus de tous genres et pour tous usages; la « Mode » est extrêmement bien représentée.

senté et les modèles choisis avec goût. Les articles, ustensiles et produits ménagers tiennent une place fort importante à la Foire et plus d'un appareil ou une machine contribuant à faciliter le travail de la femme, à économiser gaz et électricité, à ménager le combustible, sollicitent notre attention. Avoir un foyer agréable et confortable n'est-ce pas là le rêve de toute femme? La Foire nous en donne, par ses innombrables et belles installations, mille idées suggestives pour l'arranger et l'orner jusque dans ses moindres détails.

Des démonstrations aussi nombreuses qu'intéressantes et instructives orientent sur l'emploi de produits nouveaux, permettant de réaliser des menus aussi substantiels et variés que nourrissants et économiques. Au stand de la « Commission féminine pour les questions économiques », les ménagères et les mères trouvent de nombreuses brochures publiées par l'Office fédéral du ravitaillement et qui s'intitulent: *Peu de graisse, peu d'huile. La femme suisse et l'approvisionnement du pays. Caisse norvégienne. Peu de sucre. Emploi des concentrés. Lettre à une mère, etc.*

Le Comité international de la Croix-Rouge présente de façon remarquable les différentes branches de son activité bienfaisante, tandis qu'à l'entrée du Palais de la Foire une grande vasteur sollicite les libéralités des visiteurs. Mentionnons que, pour la première fois, une garde d'enfants qui ne manquera pas de rendre des services signalés a été installée par la Maison Nestlé, et dans laquelle les petits pourront attendre, au milieu des jeux et des jouets,

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin

La Résidence
11, Florissant - Genève
Hôtel - Restaurant - Bar
Grands et Petits Salons pour Réceptions
G. E. LUSSY, Directeur



Les femmes et les livres

La femme seule

Récemment, quelques groupes d'Unions chrétiennes de jeunes filles ont abordé avec beaucoup de franchise, dans leur petit journal *Vaillance*, le problème de la femme célibataire. Je voudrais les engager, pour poursuivre cette étude, comme je voudrais y engager toutes celles de mes lectrices qui préoccupent des questions d'ordre sociologique et moral aussi bien que féminin, à étudier le chapitre très fouillé que, dans son dernier volume, *La femme devant son destin*,¹ Mme Elisabeth Huguenin consacre à ce problème.

Certes, si nous suivions les catégories de l'état-civil, nous devrions comprendre aussi sous ce terme de « femmes seules », non seulement les célibataires, mais toutes celles qui sont veuves, divorcées, abandonnées, et nous arriverions de la sorte au total imposant d'environ 150 000 femmes en surnombre, rien

que pour notre pays. Mais, je le suppose, estimant que le fait d'avoir été mariées, bien que se trouvant actuellement seules, crée pour une bonne partie de celles-là une mentalité différente, c'est seulement la femme célibataire dont Mme Huguenin étudie la psychologie et la situation de façon très attachante.

Voilà-t-elle trop en noir les éléments de ce problème? Son commerce fréquent avec des psychologues qui sont essentiellement des psychiatres ne lui fait-il pas considérer trop souvent la femme seule surtout comme une démoralisée, une révoltée, une névrosée? C'est ce que chacune de nous, passant en revue les types différents de femmes seules qui l'entourent, peut vérifier pour son compte — et je n'en doute pas, peut s'inscrire en faux contre l'affirmation ouverte autant qu'unilatérale du Dr. Tournier,² lorsqu'il écrit que le « célibat féminin est un acte de désobéissance de la femme », et celle-ci « un phénomène raté de l'évolution... » Non: et Mme Huguenin le relève elle-même, nous ne sommes pas menacées, comme le craint un autre psychologue, C.-C. Jung, « par une armée de femmes seules qui voudraient être mariées, et qui troublent les unions régulières pour ne pas renoncer à l'amour »; nous connaissons toutes, nous citons toutes aussi des femmes qui, comme elle le dit fort bien, « cherchent avec un courage, une dignité, un désir de vérité admirables une solution au problème de leur vie ». Ce problème — la fréquence du célibat

féminin — quelles en sont les causes? Je pense que Mme Huguenin, comme un trop grand nombre de ceux qui ont, ces derniers temps, parlé ou écrit sur des sujets connexes, n'a pas accordé à la statistique toute l'attention qu'elle mérite, car le fait brutal et « à toujours raison » lui aurait prouvé du premier coup et avec une netteté aveuglante qu'un surnombre féminin aussi considérable rend mathématiquement impossible à toutes ces femmes de se marier! Mais ce serait d'autre part faire preuve d'un esprit aussi simpliste que les psychiatres ci-dessus mentionnés que de ne pas reconnaître les autres causes d'ordre économique, moral, individuel aussi, qui concourent à ce résultat. Causes d'ordre économique: et Mme Huguenin relève que les conditions si difficiles de la vie actuelle, encore compliquées par certaines exigences de confort et de plaisir, ne poussent pas à la création de foyers. — Oui, certes... et cependant, alors que tant de moralistes s'en vont répétant ce cliché-thème, ne pouvons-nous pas citer nombre de jeunes couples, dont les femmes, bien davantage que leurs mères et leurs grand-mères, mettent sans dire aucune vaillance elles-mêmes la main à la pâte, leur ménage étant grandement facilité d'autre part du fait justement de tous ces perfectionnements modernes que nos censeurs blâment comme un luxe inutile! Comme quoi il est presque impossible de se satisfaire d'un seul aspect d'un problème!

Je préfère trouver sous la plume de Mme Huguenin cette autre explication très justement observée: depuis que la femme sub-

¹ Elisabeth Huguenin: *La femme devant son destin*. Ed. La Baconnière, Neuchâtel, 1 vol. 1942. Prix: 4 fr. 75.

² *Pierres d'angle de la reconstruction nationale*, Delachaux et Niestlé, éd. Neuchâtel.

GANT D'OR

Mme BLANC - 23, rue du Rhône
Qualité - Prix raisonnables

le retour de leurs parents, sous la garde vigilante de charmantes jeunes filles.

Que de regrets n'éprouvons-nous pas à ne pouvoir citer les noms de tous ces artistes de la Suisse romande qui exposent de vraies merveilles, soit dans le groupe de la céramique, des arts appliqués, de la bijouterie, de la joaillerie, de l'horlogerie, soit dans celui du livre, pour n'en citer que quelques-uns et où tant de femmes, véritables artistes et fées de l'ingéniosité et du bon goût, trouvent de l'occupation! Disons seulement pour résumer qu'une visite à la Foire s'impose et profite à tous.

M. S.



DE-CL, DE-LA

La première „menuisière“ suisse.

La première « menuisière » suisse, Mme Gerda Eichenberger (Béinwil), vient d'obtenir le diplôme argovien de fin d'apprentissage. Elle a été classée première de tous les candidats. A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Société argovienne des maîtres menuisiers-ébénistes, une varlope d'honneur a été remise à la jeune lauréate.

Anniversaires

Ecole sociale de Lucerne

L'année 1918, quatrième et dernière année de guerre mondiale, a vu surgir — et cela est un signe assez réjouissant pour que, en cette autre année de guerre également mondiale, nous suivions cet exemple! — toute une floraison d'œuvres et d'institutions variées, qui ont si bien pris leur place et leur utilité dans nos habitudes que nous sommes tout étonnées de les voir célébrer — seulement? ou déjà? — au cours de cette année 1943 l'anniversaire de leurs premiers vingt-cinq ans! De ce nombre est l'Ecole sociale-charitable de Lucerne, à laquelle notre confère, *Die Katholische Schweizerin*, a consacré un numéro spécial, illustré de portraits.

Nous y retrouvons, en effet, des figures comme la première présidente de la Ligue suisse des femmes catholiques, Emilie Gutwiler (Bâle),

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LÉMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
métiers de l'œuvre
programmés individuels
gain de temps

vient elle-même à ses propres besoins et ne compte plus sur un père ou un mari pour assurer son entretien, le type féminin s'est considérablement affiné, si bien que la femme du même milieu par son intelligence et son sens pratique. Dès lors, la jeune fille croît dehors en épousant un jeune homme de sa condition, mais moins affiné, et qui, par surcroit, gagne moins d'argent. Du fait qu'elle gagne sa vie, la femme éprouve un sentiment d'indépendance à l'égard de l'homme, elle voit ce qu'elle peut danser en se mariant, et ne voit pas trop ce qu'elle y gagnerait... Mme Huguenin relève aussi avec raison que c'est surtout chez la femme cultivée que fleurit la fierté de faire seule sa vie sans rien devoir à l'homme, que c'est chez elle que se trouve la crainte d'avoir à renoncer à un talent, à des dons, à une carrière, la peur même de devoir sacrifier dans le mariage ce qui lui est le plus précieux: sa personnalité. Ce sont là des expériences individuelles qui honorent celles qui les éprouvent, et il faut aussi remercier notre auteur de les avoir ainsi mises en lumière avec autant de compréhension et de respect.

C'est aussi avec une délicatesse dont on peut lui savoir gré qu'elle a touché un sujet brûlant: la vie conjugale, comprise, non pas comme une union des corps qui laisse les âmes étrangères, mais comme la relation la plus élevée qu'il soit donné à l'homme et à la femme de vivre... « A cette femme-là, nous dit-elle, le mariage bourgeois, tel qu'il était réalisé hier encore, ne suffit plus: quoi d'étonnant que la femme évoluée hésite à s'en-

BAECHLER
tenturiers. Spécialistes du tapis.

DESSIN - PEINTURE

Mme Hélène HANTZ

Ex-professeur de dessin à l'Ecole Secondaire et Supérieure des Jeunes Filles

ATELIER : 2, place de la Petite Fusterie

Cours tous les jours de 2 h. à 4 h. sauf le jeudi.

Jeudi et samedi matin de 10 à 12 h. :

Cours pour enfants

À
Bébé
Vervay
Rue d'Orléans
M. Guitat.

Maison spéciale de
LAINES et tous tricots
main
Sous-vêtements
dames et enfants

Rien n'égale les fleurs
de Hirt

4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Bonnard
Nouvelles
TISSUS
LAUSANNE

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVÉTIQUE

qui fut la véritable initiatrice de l'Ecole; Maria Creclein, qui dirigea l'œuvre nouvelle dès ses débuts; le Prélat Meyer, fondateur lui aussi, et qui fut des années durant, professeur à l'Ecole; Mme Sigrist, présidente jusqu'à ces dernières années de la Ligue catholique, et avec laquelle il nous a été donné de collaborer à l'occasion de

Autour de la loi d'assurance-maladie...

Nos lecteurs savent que la loi fédérale d'assurance-maladie adoptée en 1911 a marqué un très grand progrès pour nous, en obligeant toutes les caisses de secours mutuelles subventionnées par la Confédération à mettre les femmes comme les hommes au bénéfice de ses dispositions. En effet, les vaillantes pionnières auxquelles a été due cette clause, et parmi lesquelles il faut surtout citer le nom de Mme Pieczynska, avaient en vue de supprimer de la sorte à la lacune — dont nous souffrons toujours depuis trente ans — d'une véritable assurance-maternité, puisque, en demandant que les deux sexes fussent déclarés égaux devant cette loi, elles obtenaient ainsi la garantie, si importante pour tant de femmes, qu'un accouchement soit assimilé à une maladie.

Or, et à mesure que cette loi entrée dans la pratique y faisait valoir ses bienfaits, une opposition, qui a été s'accentuant toujours davantage, s'est manifestée contre ces membres féminins, les caisses de secours mutuelles se plaignant que les femmes leur coûtaient plus cher que les hommes.

Rien d'étonnant à cela, répondent les vrais mutualistes, car la maternité ne se limite pas aux seuls accouchements, mais suppose chez combien de femmes, et même de jeunes filles, des maladies, des soins spéciaux, des santes menacées ou délabrées, et cela souvent dès la puberté jusqu'à un âge avancé; or, et puisqu'il s'agit ici de cette aide à la maternité tellement pronée à l'heure actuelle, n'est-ce point le rôle d'une assurance mutuelle de soutenir les éléments les plus faibles, grâce à l'aide des éléments les plus forts? Telle ne paraît pas être l'opinion de certaines Sociétés, qui ont obtenu de l'Office fédéral des Assurances, gardien fidèle de la loi fédérale, l'autorisation de déroger dans certains cas aux prescriptions de celle-ci touchant la condition des femmes. La situation est donc assez tendue dans plusieurs caisses: c'est pour-

quo une de nos abonnées nous communique le dialogue suivant, qui expose de façon aussi amusante que juste le conflit qui divise la Société protestante de secours mutuels de Genève, l'une des plus importantes de ce canton. (Réd.).

PERSONNAGES : LE COMITÉ DIRECTEUR.
UN GROUPE DE MEMBRES FÉMININS.

Le Comité: *Or, ça, Mesdames, vous nous coûtez trop cher, aussi augmentons-nous vos cotisations...*

Les membres féminins: *Comment? La Société ne connaît pas de classes différentes pour les hommes et pour les femmes, elle ne connaît qu'une seule classe d'adultes, et les statuts ne nous autorisent, si vous avez un déficit, qu'à augmenter les cotisations de tous les adultes indistinctement.*

Le Comité: *Il n'est pourtant pas juste que les hommes payent pour les frais des femmes...*

Les membres féminins: *Joli progrès dans le sens de la solidarité!*

Le Comité: *Et puis la morbidité féminine doit entrer en ligne de compte dans vos cotisations...*

Les membres féminins: *Morbidité, dites-vous? Vous en avez de bonnes! Examinez les comptes de l'année 1942, le déficit des dépenses concernant les membres féminins seulement est de fr. 6791 fr. 89, mais... les dépenses faites pour les soins de maternité sont de plus de 7000 frs! Voilà où il a passé votre déficit. Pouvez-vous nous dire que vous regrettez cet argent? Avez-vous écouté les appels lancés en faveur de la natalité? Avez-vous entendu la campagne en faveur de la famille? et les membres masculins de notre Société vont-ils se désolidariser de cette action...?*

¹ Faisons remarquer aussi que, selon les mêmes comptes de cette Société pour l'année 1942, le total des postes masculins solde avec un actif de 10.413 fr. et celui des postes féminins avec un passif presque exactement de la

gager dans un lieu où elle sera déçue dans son attente la plus haute, et qu'elle préfère le célibat à son idéal d'amour?...

...Et cependant, et malgré tout, la nature est toujours là, contre laquelle aucun être ne peut s'insurger impunément, si bien que la diminution des mariages est forcément remplacée par d'autres formes, antipathiques généralement, répugnantes parfois, dangereuses toujours pour la collectivité, du besoin qui éprouvent les sexes de vivre ensemble. Ou bien alors, c'est pour celles qui retiennent le respect humain et un sens moral profond et vécu l'amputation délibérée de toute une partie importante de leur vie; et ceci d'autant plus, comme le remarque encore justement Mme Huguenin, que, alors que dans la société d'autrefois, la femme célibataire était encadrée dans une communauté familiale — où l'existence ne devait certes pas toujours être rose: que l'on songe aux tantes et aux sœurs non mariées des familles de jadis! — dans notre société actuelle, elle est véritablement et inexorablement seule. Toute seule.

En souffre-t-elle toujours beaucoup? Ici, encore, il faut se garder de généraliser, et bien plutôt considérer l'infime variété des cas. Mme Huguenin décèle fort bien celles qui supportent cet appauvrissement sans même le réaliser, et qui se satisfont d'une petite vie terne et sans secousses; puis celles qui, conscientes alors de ce qui leur manque, le retrouvent d'autre part par plus d'indépendance, de confort, de vie facile, de liberté; puis celles, aussi, et qui de nous n'en connaît un bon nombre? pour lesquelles

leur profession ou leur travail créateur et organisateur est une vraie vocation: médecins, pasteurs éducatrices, travailleuses sociales, infirmières, écrivains, artistes...; celles qui, ayant donné le meilleur d'elles-mêmes et répondu à l'appel de l'esprit « qui souffre où il veut », ignorent le sentiment déprimant d'une existence qui n'a pas été vécue. Ayant éprouvé que le mariage est un choix, et que l'extrême rare en vérité est la femme qui peut réaliser la plénitude de vie personnelle, professionnelle et familiale accordée jusqu'à présent à l'homme seul, elles n'éprouvent pas, sauf peut-être au tréfonds d'elles-mêmes et en de rares instants dont elles ne parlent pas, la tristesse de la solitude. Et celles-là sont des privilégiées.

Privilégiées, parce que, et malgré toutes les atténuations suggérées, tous les remèdes proposés, Mme Huguenin doit bien avouer en fin de chapitre qu'elle ne voit pas de solution pleinement satisfaisante pour toutes celles qui souffrent ou ont souffert de leur état de célibataire. Je ne parle même pas ici de l'aspect économique du problème, si poignant cependant, parce qu'il se trouve également chez ces veuves, ces divorcées, ces abandonnées, que, pour mieux situer son chapitre sur le seul plan psychologique, Mme Huguenin a écartées de son étude; ou plutôt si, j'envisage, c'est pour relever que, contrairement à l'opinion courante, ce ne sont peut-être pas celles qui doivent peiner pour gagner leur pain qui souffrent le plus, parce que la nécessité, si dure paraît-elle, du travail au bureau, à l'atelier, au magasin, à l'école... les

49, membres d'une communauté religieuse, 12. Et les voici, qui témoignent à l'occasion de ce jubilé leur reconnaissance à leur école, en apportant leur témoignage et leurs souvenirs, celle-ci dans une famille, celle-là dans un hôpital, une autre comme assistante du tuteur général, d'autres encore dans des secrétariats, des œuvres de protection de l'enfance et de la jeunesse ou auprès d'enfants anormaux ou en danger moral, à la campagne, dans des paroisses de grandes villes,

Le Comité: *En dehors de ces frais-là, nous devons constater que les femmes recourent aux soins médicaux bien plus facilement que les hommes...*

Les membres féminins: *Alors entreprenez une sérieuse campagne auprès de vos membres peu scrupuleux, enquêtez, freinez les dépenses inutiles, fixez une limite à certains frais, mais de grâce n'inscrivez pas dans nos statuts un principe injuste en classant les assurés selon leur « morbidité »! principe auquel l'on a renoncé, parce qu'on l'a reconnu faux, dans de bien plus vastes projets d'assurances sociales: voyez le Plan Beveridge!*

Le Comité: *Vous souhaitez donc, Mesdames, d'être assistées par les hommes??...*

Les membres féminins: *Assistées! Voilà un mot que l'on a voulu rayer du vocabulaire mutualiste, et que vous ramenez chez nous! Alors sont aussi bien assistés nos membres malades, ou les enfants qui lors du décès prématuré de leur père touchent une indemnité, ou les soldats qui bénéficient des subsides des caisses de compensation! Assistées, ah! non. Les membres d'une mutualité atteints par la maladie ont droit, justement parce qu'il s'agit d'une mutualité, à l'aide des membres plus favorisés, et dans la mutualité humaine, les femmes, qui, de par leurs fonctions naturelles ont plus souvent besoin de soins médicaux, ont droit à l'aide masculine. C'est pourquoi une de nos Sections de la campagne a formulé en juillet 1942 une motion, demandant que les mutualités riches, membres de la Fédération des caisses-maladie versent une ristourne à une caisse de compensation qui soutiendrait les mutualités mixtes et déficitaires: voilà une vraie idée mutualiste, bien différente de celle qui consisterait à charger le docile troupeau féminin...*

Un groupe de membres féminins.

même somme, soit 10.471 fr. Le but de la Société n'étant certes pas de faire des bénéfices! bien au contraire, la balance s'établit donc sans déficit, et selon le vrai esprit de la mutualité! (Réd.).

Buisson-Paisant

3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870

Mme YVE L. MENZONE

Solidaire - élégance

5% encombre en tickets jaunes

17, Cours de Rive, Angie Boulevard Helvétique, 30

etc., etc. La voix romande comme la voix italienne ne manquent pas à l'appel, non plus que celle des mères de famille reconnaissantes, et la liste des travaux de diplômes présentés est riche en suggestions intéressantes.

Nous ne pouvons que dire à l'Ecole sociale de Lucerne nos meilleures voeux pour cet anniversaire, qui a marqué d'une pierre blanche tant de dévouement, tant d'initiative et tant d'utile activité féminine.

Oeuvre des Amies de l'Enfance

C'est en cette même année 1918 que, sous l'impulsion d'une femme énergique et remarquablement capable, furent fondées à Genève cette pouponnière et cette école de gardes pour enfants, qui célébrent maintenant également leur vingt-cinquième anniversaire.

Elève d'abord de l'Ecole du Bon Secours, créée jadis par la doctoresse Champendal — encore une pionnière! puis infirmière-major en France pendant la guerre, Mme B. Borsinger avait réalisé en ce moment, où de toutes parts affluaient à nos frontières réfugiés, évacués ou grands blessés, et où l'épidémie de grippe menaçait l'armée et la population civile, la nécessité de cette fondation; et avec l'audace courageuse qui a toujours favorisé ses tentatives, elle la créa — on peut dire avec rien! Sa pouponnière et son école, inaugurées dans le milieu populaire de la petite ville de Carouge, devinrent si vite trop petites si bien qu'elle dut déménager dans des locaux mieux aménagés, puis, lorsque ses 50 à 60 berceaux furent toujours occupés, se décider à construire. Si bien que c'est dans leurs propres murs et sur leur propre domaine que ces deux institutions ont fêté, il y a quelques semaines, leurs « noces d'argent avec le succès », comme disent les Anglais.

Mme Borsinger évalue en effet à plus de 6000 le nombre des bébés hospitalisés et soignés chez elle au cours des vingt-cinq ans, ce qui représente plus d'un million de journées de séjour; et 1280 nurses et gardes d'enfants ont été formées par ses soins, qui travaillent actuellement, non seulement en Suisse, mais dans le monde entier. Actuellement la pouponnière possède un service spécial de chirurgie, un autre

Le Consommateur
soucieux de ses intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

en tout cas. Il faut donc que les femmes, chez nous, comme ailleurs, regardent couramment en face la réalité et sachent l'accepter.

« Par la sublimation des instincts », dit Mme Huguenin, selon la terminologie des psychologues qu'elle affectionne. « Par la place résolument faite à sa vie selon l'axe spirituel » dit le Dr. Tournier, avec lequel cette fois-ci on peut heureusement se trouver d'accord. Et encore, et comme je le formulerai en une langue plus simple et plus accessible à chacun, par la dignité de sa vie, le respect de sa personnalité, la largeur intellectuelle de ses horizons, la chaleur altruiste de ses affections, le goût sévère de la solitude, le sentiment profond de sa valeur de femme, et surtout, et quel qu'en soit le but, par sa consécration à un idéal.

E. Gd.

La femme d'aujourd'hui porte le bijou de demain

VACHERON
ET
CONSTANTIN

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & Cie S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

Fraisse & Cie
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de
Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95

R. CRISTIN-GENÈVE
2, route de Chêne - Téléphone 4.26.79
COMESTIBLES - VOLAILLES - CONSERVES
VINS - LIQUEURS - CHAMPAGNES

de maternité, et une division pour les enfants dont l'état réclame des soins fréquents. Le diplôme de l'École, officiellement reconnu par le gouvernement genevois, permet le placement des élèves anciennes et nouvelles par les soins d'un secrétariat qui fonctionne à l'École elle-même ; et toutes les ressources de la ville (cliniques, services sociaux, crèches, Goutte de lait, etc.) viennent compléter l'enseignement tant théorique que pratique donné par l'École.

...Et en ce moment de son vingt-cinquième anniversaire, l'Œuvre des Amies de l'Enfance a vécu à nouveau les tristesses de ses débuts, car généralement comme toujours, Mme Borsinger a ouvert ses portes à des mères et à des enfants réfugiés ; et les détresses qu'elle a accueillies laissent loin derrière elles toutes celles dont depuis 1918, nous avions gardé le souvenir. Veuille le ciel que, lorsque les prochaines vingt-cinq ans seront célébrées, le temps sera fini à tout jamais des enfants qui se glissent au travers des barbelés de la frontière, un écrivain accroché au cou portant la mention *Poupoune de Grange-Canal* ! Mais au milieu de ces horreurs, c'est une douceur aussi de savoir que vont se développer toujours davantage des institutions, qui font honneur à la pitié féminine et à la cause des femmes. A Mme Borsinger, donc tous nos vœux et notre meilleure reconnaissance.

J. GUEYBAUD.

Institut des Ministères Féminins

...Si M. le professeur Eugène Choisy était un adepte du slogan à la mode: « la femme au foyer » les jeunes filles de 1943 pourraient — comme celles de 1918 — rêver au prince charmant tout en tricotant pour les soldats. Mais M. Choisy a compris que la femme, la jeune fille, reçoit parfois un appel de Dieu et qu'il est normal de lui donner la possibilité d'y répondre le mieux possible. C'est pourquoi il a créé l'Institut des Ministères Féminins, qui permet à l'Église de combler une lacune en employant des forces féminines capables d'exercer un Ministère différent de celui dont sont chargés les pasteurs...»

Ainsi s'exprime une ancienne élève au cours des journées d'anniversaire qui viennent de grouper autour du fondateur de l'I. M. F. 26 volées de pastourelles.

1918-1943... l'espace d'une génération ! Et pourtant ces vingt-cinq années d'écart entre les étudiantes actuelles et la première volée, qui sent peser un demi-siècle sur ses épaules, loin d'être un obstacle, enrichissent au contraire les belles heures de retraite passées à l'Abbaye de Presinge, les problèmes posés par les plus jeunes trouvant de l'écho dans les expériences des plus âgées.

L'exposé du sujet central de cette rencontre, le culte, traité en trois causeries (adoration, humiliations, consécration) par M. le pasteur de Peyer répondit aux préoccupations de chacune des participantes. Il faudrait pouvoir évoquer encore les moments de recueillement dans la chapelle, présidés par Mme Pahud, MM. Choisy et Burnier, et citer les joyeux couples de reconnaissance adressés au comité à la brèche depuis vingt-cinq ans.

C'est dans la maison de paroisse des Eaux-Vives qu'eurent lieu la séance du Jubilé et l'Assemblée générale. Au cours de la première, qui eut à déplorer l'absence du doyen de la Faculté de théologie, M. le prof. Lemaitre, retenu par la maladie, on entendit Mme Pallard-Bouvier raconter de façon charmante ses souvenirs d'étudiante et de membre du comité. Puis M. Ferret, de la Mission Mac All, rendit hommage au beau travail accompli en France par beaucoup de pastourelles. Les volées en cours d'étude se firent entendre par la voix de la prêteuse, Mme Bley, qui fut montrer quel liens d'affection unissent les élèves au comité.

Au début de l'Assemblée générale, M. Choisy, dans son rapport présidentiel, rappela les origines de l'Institut et donna un aperçu du travail des

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig, Horticulteur-fleuriste
Rue de Villereuse Genève

TRICOTEUSE
Madelaine
1, rue du Vieux-Collège - Genève (côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de Mme V. Renaud

Hôtel des Familles

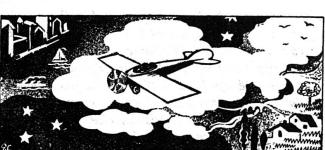
GENÈVE

Christliches Hospiz "en face de la gare" TOUT CONFORT Chambre depuis Fr. 4.50

anciennes occupant des postes dans de nombreuses paroisses et sociétés religieuses à Genève, en Suisse, en France, en Belgique. 112 certificats d'étude biblique ont été délivrés jusqu'à ce jour, et 67 diplômes accordés aux candidates, qui ont complété leurs deux années d'études théologiques par une troisième consacrée à des stages pratiques.

M. le prof. Courvoisier-Patry, au nom du Consistoire, de la Compagnie des pasteurs et de la Faculté de théologie, et M. le pasteur Ostermann qui, le premier à Genève, eut recours pour la paroisse de Saint-Gervais aux services d'une pastourelle, affirment leur foi en l'utilité du Ministère féminin. Après le rapport financier présenté par Mme Kocher-Geisendorf, Mme Haefner, auxiliaire de paroisse à Neuchâtel, exprima sa gratitude à l'Institut. Ainsi se terminèrent ces journées, trop courtes au gré des pastourelles, et qui leur laissent un souvenir ému et reconnaissant.

R. B.



Correspondance

Publications d'auteurs féminins.

Le Mouvement Féministe a bien voulu mentionner, dans son avant-dernier numéro, la liste des « Publications d'auteurs féminins parues en Suisse en 1941 » éditée par l'Association suisse des Femmes universitaires. L'auteur de cette notice regrette que l'on n'annonce pas les publications des femmes suisses parues entre 1928 et 1941, afin de donner une suite au catalogue de la Saffa.

Certes, les Associations féminines aimeraient bien publier le dit catalogue et, preuve qu'elles en ont gardé l'espérance, le travail commencé lors de la Saffa a été continué depuis lors par Mme J. Wernly, Dr. phil., Berne (qui fut la rédactrice avec Mme Tumarkin, professeur à Berne, du catalogue de la Saffa). Bon nombre de fiches sont déjà prêtes mais un catalogue portant sur 14 années et dont les titres sont détaillés (noms d'auteurs, titres, sous-titres, lieu de publication, éditeur et date) représente un gros travail, demandant beaucoup de temps et surtout... coûtant beaucoup d'argent ! Des fonds utilisés en 1928, il est resté environ 200 fr., sagement dépensés dans une banque, mais c'est plusieurs milliers de francs qu'il faut compter pour faire paraître semblable bibliographie. Quand aurons-nous parcellé somme à disposition ? quelle organisation (ou quelles organisations en commun) se chargerait-elle d'éditer cet ouvrage ? Comme Sœur Anne, nous attendons, et, comme nous risquons d'attendre longtemps encore (peut-être jusqu'à la prochaine exposition du Travail féminin??) l'Association suisse des Femmes universitaires a jugé utile — provisoirement — de publier une liste des travaux écrits et rédigés par des femmes. Cette bibliographie sommaire, si elle pouvait paraître chaque année — renseignerait au fur et à mesure sur les publications féminines et, si l'on fondait plus tard les différentes années, elle servirait de base à une bibliographie féminine plus générale.

Un autre point que relève l'auteur de l'article paru dans le *Mouvement Féministe*, c'est le petit nombre de publications en langue française

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS



P. LORETTI S. A.

Rue d'Italie, 14 - Tél. 4.34.69 - GENÈVE
Encadrements - Dorure - Miroiterie
Articles pour peintres

Corsets Clément
26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé 9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.
S'adresser à Mme BERGIER
138, route de Chêne, Genève
(Téléphone le matin : 4.55.66)

(15 %). N'oublions pas que, d'une façon générale, la production de la Suisse française est bien moins élevée que celle de la Suisse allemande. Voici quelques chiffres comparatifs:
Publications parues en Suisse (mises en vente)

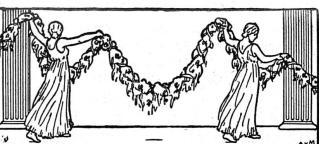
	1938	1940	1941	1942
en allemand	1338	1282	1792	2072
en français	367	343	565	642

Rappelons aussi que la population de la Suisse romande représente le 1/4 environ de celle de la Suisse allemande. Il nous est difficile de dire si d'autres raisons sont cause d'une si faible production littéraire féminine en Suisse romande.

Annie MURISSET.

Berne, avril 1943.

1 Chiffres extraits des statistiques de la Bibliothèque Nationale Suisse.



A travers les Sociétés

Le Club du rapprochement...

...a dix ans. A cette occasion il invite tous ses anciens membres à venir à sa réunion du mercredi 19 mai, à 20 h. 30, à l'Union des Femmes, pour fêter cet anniversaire. Prière si possible, de s'annoncer par une carte postale et d'apporter 1/2 coupon de repas pour le thé. H. T.

Chez les suffragistes lausannoises.

L'assemblée annuelle du groupe lausannois tenu le 7 mai au Lycée, a été sans histoire, ou plutôt a renouvelé la même histoire: le nombre des membres diminue, la caisse se vide, la fortune sociale s'effondre. Qui ferons-nous quand nous n'aurons plus d'argent ? Mme Brum est pessimiste et jette des appels pathétiques à la générosité des suffragistes et à la multiplication des membres, tandis que Mme Quinche reste optimiste et affirme que l'argent viendra quand on en aura besoin.

Le rapport annuel énumère les séances, tenues les soirs de clair de lune, les rares conférences suffragistes demandées dans des milieux divers et annonce que l'Association vaudoise se réunira le 22 mai à 16 h. 30 au restaurant Central, à Lausanne, pour liquider les affaires administratives, fêter les 80 ans de M. le Dr. Muret, vice-président, petite agape à laquelle sont cordialement invités tous les suffragistes qui désirent témoigner leur reconnaissance et leur respect au Dr. Muret, et ils sont nombreux.

Les membres ont applaudi ensuite une charmante causerie où Mme Colette Muret a rappelé ses années d'apprentissage du dur métier de journaliste, égrainé ses souvenirs de reportages tant à la S. d. N. qu'à Paris, et avoué qu'il ne faut pas faire assaut de générosité avec des confrères qui ne sont point généreux. Ses propos ont causé un vif plaisir à un auditoire nombreux et charmé.

S. B.

Unions chrétiennes de jeunes filles.

Une cinquantaine de chefs des Unions cadettes de la Suisse romande ont participé, les 3 et 4 avril, à Peseux (Neuchâtel), au cours de formation organisé par la Commission nationale des

...A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.
50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'ancien-Port
A. BASSIN VEVEY

Petit Courrier de nos Lectrices

E. F. (Zurich) répond à G. M. (Genève) (N° 638). — Très heureuse de constater par votre demande que les idées de Jean Mussard rencontrent de l'intérêt en Suisse romande comme chez nous, où elles ont fait une forte impression à ceux qui ont su suivre sa conférence, je vous signale que sa brochure se trouve dans les librairies, et chez l'éditeur (Opprecht, Rämistrasse, Zurich) au prix de 1 fr. 20. Malheureusement, elle n'a pas été vendue en Allemagne, et je vous dis que dire qu'elle n'est pas du tout facile à lire ! mais puisque ces idées vous intéressent, sans doute pourrez-vous aussi la comprendre ?

Cadettes sous la présidence de Mme L. Bonnard. Une causerie sur *Comment utiliser la Bible à l'Union cadette* a été suivie de travail par groupes: préparation d'un concours, d'une étude biblique, d'un culte, d'une séance de préparation à Pâques. Critiques, suggestions, expériences ont été échangées dans un esprit de confiance et de recherche.

Les Cadettes aiment à chanter, mais comment enseigner et diriger un chant ? Mme L. Malan (Genève) s'est efforcée de communiquer aux participantes le feu sacré et le goût du beau, tout en les initiant à l'art du chant. Mme B. Wilhjelm, secrétaire de l'Alliance universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles, les a entraînées dans le vaste monde des Unions au travail dans les pays en guerre, où elles s'efforcent de reconstruire et de parer aux méfaits de la guerre.

M. Perret-Cart, professeur à Neuchâtel, parlant de l'éducation morale des enfants, a montré qu'il faut constamment adapter ses moyens pour lutter pour l'intégrité de l'âme enfantine. Un aperçu de l'activité de la Commission nationale des Cadettes, des conseils techniques, des cultes et des entretiens compléteront le riche programme de ces deux journées.

A. B.



Carnet de la Quinzaine

Mercredi 19 mai:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement (Voir plus haut).

Jeudi 20 mai:

AVENCHES : Fédération des Unions de Femmes du Canton de Vaud. 11 h.: Assemblée générale annuelle.

Vendredi 21 mai:

GENÈVE : Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée générale annuelle (Thé avant la séance). A l'ordre du jour: Rapports divers.

Id.: LAUSANNE : Section lausannoise du Club suisse des Femmes alpinistes, Hôtel de la Paix. 18 h. 30: Jubilé des vingt-cinq ans de la Section.

Id.: Id.: Association vaudoise pour le Suffrage féminin: Assemblée annuelle, suivie d'un souper en l'honneur des 80 ans du Dr. Muret, orgue par M. Marc Briquet.

Samedi 29 et Dimanche 30 mai:

NEUKIRCH a/ Thur (Thurgovie) : Rencontre annuelle des déléguées des *Frauenzentralen* cantonales, en commun avec les membres de la Commission suisse d'un Service pour la jeunesse. Rapports, exposé de Mme D. Blum sur l'activité du Foyer fondé par elle, causerie de Mme R. Neuenschwander, échanges de vues et discussions.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE